

Les règles de circulation en trottinette électrique*

Les règles à connaître

€ **Montant de l'amende en cas d'infraction**

35 €

Interdiction des casques audio et écouteurs

35 €

Interdiction de transporter un passager

Interdiction aux enfants de moins de 12 ans

135 €

11 €

Equipements obligatoires : avertisseur sonore, freins, dispositifs rétro-réfléchissants, feux avant et arrière.

Hors agglomération* : obligation de porter un casque et un vêtement (ou équipement) rétro-réfléchissant

135 €

Assurance obligatoire

Jusqu'à 3 750 €

Interdiction de rouler sur un trottoir

35 €

Interdiction de dépasser les 25 km/h*

25

1 500 €

* SUR LES ROUTES AUTORISÉES.

SOURCE : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, L'YINFOGRAPHIE.